



T.U.V.B YOGA

Fiche d'Inscription 2025 -2026



NOM (en majuscules) et Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

E-mail (en majuscules) :

Téléphone :

Je m'inscris au(x) cours suivant(s) : voir l'annexe 1 « Horaires et Tarifs »

Jour	Horaire	Professeur	Durée
Durée totale			
Montant de la cotisation			
Réduction âge pour les « -de 21 ans » et les « +de 70 ans » (à l'inscription) Déduire 20 €			
Réduction pour le conjoint (non cumulable avec la réduction âge) Déduire 40 €			
Licence assurance individuelle FFCO (optionnelle) Ajouter 5 €			
Montant total à payer			

Modalités d'inscription

- L'inscription sera validée par un dossier complet comprenant le certificat médical et l'intégralité du règlement effectué par chèque bancaire à l'ordre du TUVB (possibilité d'encaissement en 3 fois) ou avec des chèques ANCV (exclusivement).
- Possibilité de s'inscrire en ligne et de payer, soit directement en ligne par carte bancaire ou prélèvement SEPA, soit par les autres modes de paiement (voir ci-dessus). Le certificat médical peut être téléchargé.
- Le dossier complet des inscriptions papier (comprenant également la fiche d'inscription) ainsi que le règlement des inscriptions en ligne effectué par chèque(s) bancaire(s) ou chèque(s) ANCV doivent parvenir à l'adresse suivante :
TUVB Section Yoga -Villa Sainte Christine - Place Charles de Gaulle - 91370 Verrières-le-Buisson
soit par la poste, soit en les déposant dans la boîte aux lettres TUVB (à droite de l'escalier de la Villa Sainte-Christine).

Contact : yoga@tuvb.org

Organisation des cours

Début des cours : lundi 8 septembre 2025.

Fin des cours : samedi 27 juin 2026.

Les cours n'ont pas lieu pendant les vacances scolaires.



T.U.V.B YOGA

Fiche d'Inscription 2025 -2026



CERTIFICAT MEDICAL

Le certificat médical est obligatoire pour tout nouvel adhérent : il est valable 3 ans.

Les deux années suivantes vous devrez répondre à un questionnaire de santé. Si vous répondez OUI à au moins une des questions, vous devrez nous fournir un nouveau certificat médical. Vous n'avez pas à nous montrer ce questionnaire.

ASSURANCE

Je reconnais avoir été informé(e) par le TUVB de la possibilité de souscrire une assurance facultative de responsabilité civile et individuelle accident conformément à l'article L321-4 du Code du Sport.

Notice des garanties disponible sur notre site <http://yoga.tuvb.org/>

☐ Je souscris aux garanties complémentaires par le biais d'une demande de licence à la FFCO et je remplis la demande de licence FFCO.

OU BIEN

☐ Je ne souscris pas aux garanties complémentaires qui me sont proposées par le biais de la licence FFCO.

DROIT A L'IMAGE

Les informations collectées lors de l'inscription font l'objet d'un traitement informatisé et sont utilisées exclusivement pour le fonctionnement de la section Yoga et de l'association du TUVB.

☐ J'autorise ☐ Je n'autorise pas

le TUVB Section Yoga à utiliser mon image pour sa communication interne/externe, sur tout type de support (y compris le site Internet de la section).

REGLEMENT INTERIEUR

Je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur du TUVB, disponible sur le site <http://yoga.tuvb.org/>

Aucun remboursement ne sera effectué en cours d'année sauf, sur la base de justificatifs fournis par l'adhérent, pour raison médicale ou d'éloignement (déménagement à plus de 30 km), et sous réserve d'acceptation des membres du bureau.

Date et signature

✂-----

Rappel de votre inscription

Jour	Horaire	Professeur	Durée

Date de reprise : lundi 8 septembre 2025

Lieu des cours : Les Meulières (72 rue d'Estienne d'Orves à Verrières-le-Buisson)

Salle Régnier - Salle des Jardiniers